

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Impérialisme français, relations internationales (France) > France, MOAN, Méditerranée (France) > **La politique française en Turquie : une réponse au CNSK envoyée de (...)**

La politique française en Turquie : une réponse au CNSK envoyée de l'Élysée au nom de François Hollande

mercredi 4 novembre 2015, par [SIMA Isabelle](#) (Date de rédaction antérieure : 15 septembre 2015).

Le 15 août, la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK) avait adressé une lettre ouverte à François Hollande concernant sa politique vis-à-vis du régime turque. Nous reproduisons ci-dessous la réponse envoyée par l'Élysée un mois plus tard, justifiant le soutien à Erdogan et le maintien du PKK sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne.

Le Chef de Cabinet
du Président de la République

Monsieur Joël DUTTO
Coordination Nationale Solidarité Kurdistan
16 RUE D'ENGHIEN
75010 PARIS

Paris, le 15 septembre 2015

Monsieur,

Le Président de la République a bien reçu le courrier que vous lui avez adressé concernant les opérations militaires engagées par la Turquie et leur impact sur la question kurde.

Il m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer de l'attention avec laquelle il a été pris connaissance des préoccupations que vous avez souhaité exprimer.

Le droit pour la Turquie de réagir aux attaques sanglantes dont elle a été victime, avec l'attaque de Suruç qui a fait 32 victimes le 20 juillet dernier, ne peut être contesté. Le plein engagement de la Turquie dans la lutte contre Daech, que la France poursuit depuis le premier jour, est utile et nécessaire.

Le fléau du terrorisme doit être combattu sous toutes ses formes et en tout lieu. C'est pourquoi nous condamnons également les attaques du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) contre les forces de sécurité et de police turques, qui ont repris ces dernières semaines. A cet égard, la France soutient l'inscription du PKK sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne.

Toutefois, la France a toujours encouragé le processus de dialogue lancé en 2013 avec le PKK, qui

avait permis une trêve durable et des discussions avancées, car elle estime que lui seul permettra de trouver une solution durable et pacifique à la question kurde. Le Chef de l'Etat forme le vœu qu'il puisse reprendre le plus rapidement possible, afin de couper court à toute escalade de la violence.

C'est ce qu'il a pu récemment exprimer au Président ERDOGAN. Il est également nécessaire que la réponse, légitime, aux attaques du PKK soit ciblée et proportionnée.

Enfin, il est essentiel que la contribution des forces kurdes modérées à la lutte contre Daech ne se trouve pas remise en cause. En Irak, comme vous le savez) la France apporte son soutien aux Peshmergas du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), dans un cadre national. En Syrie, nous soutenons les forces kurdes et l'opposition modérée. Ce soutien a contribué à libérer les villes de Kobané et de Tel Abyad et plus largement de reprendre de nombreux villages aux jihadistes de Daech.

C'est donc dans un esprit de pleine solidarité dans la lutte contre le terrorisme, mais aussi de grande attention portée aux actions qui sont menées, que la France entend travailler avec la Turquie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Isabelle SIMA

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/COO8078
